



EAC ET ACTION CULTURELLE :

Les grands enjeux des politiques de démocratisation de la culture

EAC ET ACTION CULTURELLE :

Les grands enjeux des politiques de démocratisation de la culture

> **Dates** : 7 et 8 mars 2023

> **Lieu** : Lyon

OBJECTIFS

Mission fondatrice du ministère de la culture, la démocratisation culturelle a, ces 20 dernières années, fait l'objet d'une redéfinition et d'une réaffirmation quasi permanente. Elle est également devenue un axe central de l'intervention des collectivités territoriales comme des acteurs éducatifs, artistiques et culturels locaux. Cette formation propose donc de donner les principaux éléments de compréhension des enjeux qui ont conduit à la formulation de cette politique, ses traductions concrètes en matière de dispositifs mais aussi de questionner ses objectifs et les moyens de leur réalisation.

PROGRAMME

JOUR 1

9h30 – 12h30 :

La démocratisation en question(s) :
Questionnements collectifs et intervention de Laurent Fleury. Présentation historique sous l'angle de la sociologie politique.

- Retour sur la fondation du ministère de la culture et la construction des missions en opposition au MEN, à l'éducation populaire.
- Notions d'éducation populaire, d'action culturelle, de démocratisation et de démocratie culturelles, d'éducation artistique et culturelle, d'enseignements artistiques, d'éducation socio-culturelle mises en parallèle de l'évolution des enjeux politiques et des positionnements idéologiques

14h - 17h30 :

Mise en pratique : analyse collective de cas d'études en grand groupe. Mise en perspective et éclairage historique par Laurent Fleury.

JOUR 2

9h30 – 12h30 :

Intervention de Vincent Guillon : EAC et action culturelle dans la territorialisation des politiques publiques.

- Déconcentration et décentralisation des politiques culturelles,
- Action culturelle,
- Action territoriale,
- Médiation,
- EAC,
- Public spécifique,
- Droits culturels

14h - 17h30 :

- Présentation des cadres, dispositifs et acteurs de l'EAC et des politiques de démocratisation culturelle
- Mise en action collective à partir des cas d'école des participant.e.s : ateliers de codéveloppement (travail interactif en groupes).

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux directeurs/trices et membres des équipes des organismes et conseils départementaux qui adhèrent à la Fédération Arts Vivants et Départements.

Elle est également ouverte à des participants extérieurs dans la limite des places disponibles.

PRÉREQUIS

Aucun.

La formation s'adresse aux spécialistes de l'EAC ainsi qu'aux salariés et agents récemment impliqués dans la mise en œuvre d'actions culturelles et de politiques publiques.

Avoir une certaine habitude des outils numériques (partage de document, visioconférence...)

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Le matin, lors des apports théoriques, les stagiaires sont en interactions permanente avec les intervenants qui viennent apporter des éclairages sur les notions théoriques de base.

L'après-midi, les stagiaires sont mis en situation en partant de cas d'école concrets (jour 1) ou de leurs propres expériences (jour 2) afin d'évoquer leurs problématiques rencontrées dans la mise en œuvre d'actions culturelles ou de projets EAC et d'échanger sur les bonnes pratiques. Travail interactif en groupes.

FORMATEURS

Laurent Fleury

Professeur de sociologie, Agrégé de sciences sociales, Docteur en science politique, Université Paris Diderot / Sorbonne Paris Cité.

Vincent Guillon

Co-directeur de l'Observatoire des Politiques Culturelles à Grenoble.

Floriane Mercier

Conseillère Éducation Artistique et Culturelle DRAC Auvergne - Rhône-Alpes, anciennement Cheffe de bureau des pratiques et de l'éducation artistiques et culturelles, DGCA – Ministère de la Culture.

INFORMATIONS PRATIQUES

PUBLIC

Nos formations s'adressent aux directeurs·trices et membres des équipes des organismes et conseils départementaux qui adhèrent à la Fédération Arts Vivants et Départements. Elles sont également ouvertes à des participant·e·s extérieur·e·s dans la limite des places disponibles.

TARIFS

Tarifs des formations :

	2 jours	3 jours
Adhérent cotisant à Uniformation	360 €	530 €
Adhérent non cotisant à Uniformation	495 €	730 €
Non adhérent*	615 €	900 €

* Vous n'êtes pas adhérent mais votre structure cotise auprès de l'OPCO Uniformation ? Nous contacter svp

EVALUATION

Le bilan pédagogique de nos formations sera réalisé avec :

- Un débat collectif avec les stagiaires à l'issue des formations,
- Des fiches individuelles d'évaluation,
- Un bilan pédagogique réalisé avec les formateurs,
- Une évaluation globale réalisée à partir de l'ensemble de ces supports.

ACCESSIBILITÉ

Nos formations ont lieu dans des locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nous sommes à l'écoute de toute demande spécifique en cas de situation de handicap, afin de faciliter votre participation à nos formations.

Fédération Arts Vivants et Départements

c/° La Halle Tropisme Boite 44
121 rue Fontcouverte 34070 Montpellier

Renseignements et inscriptions :

formation@arts-vivants-departements.fr / 07.79.67.97.42



arts-vivants-departements.fr
facebook.com/FederationAVD
twitter.com/FederationAVD



La fédération Arts Vivants & Départements soutient l'édition indépendante et vous propose de bénéficier d'un tarif préférentiel auprès des éditions de l'Attribut :

éditions
de
l'Attribut

OFFRE EXCLUSIVE

25% de réduction sur les abonnements et les commandes aux revues **NECTART** et **DARD DARD**



offre valable sur un abonnement individuel, sur un abonnement aux deux revues ainsi que sur la commande de numéros spécifiques



découvrez les revues sur editions-attribut.com

contactez-nous 07 84 23 12 89 / administration@editions-attribut.fr